

21/02/98

Monsieur Yvès Chanier,

Nous vi ions m à Bordeaux, m à Salles de Las Tillas
Nous sommes trop âgés -

Vous m'avez demandé une fois ma "motivation" pour
"Résister aux Allemands". Elle est simple:

1) Ma mère, que je n'ai pas connue, a été tuée par les Boches le
20 octobre 1915 en Champagne, près de Valmy - où il est enterré -
Rappel: vous savez que je suis né le 7 juin 1913 -

2) Notre pays était envahi par les Boches et je ne pouvais
rien faire d'autre que tenter de résister -
J'ai été arrêté le 15 Novembre 1943 - libéré le 11-04-45
et revenu à Paris le 26 avril 1945 - (avec Philippe Viauay

et Madame Lefaucheux et deux compagnons du Réseau
CND - Castille: Claude Francis-Bœuf - Docteur en géologie
Sicéda, plus tard, au sein d'une Expédition Courbeau et
en Abyssinie

Ma femme Jacqueline, morte vivante, sans que vous sachiez
ultérieurement les circonstances car ils étaient bien maîtres de
notre Réseau - Nous l'avons sortie, elle, de Bergen-Belsen
où nous sommes allés la chercher....

Bien cordialement

Henry
Jacques Feillet -



JACQUES FEUILLET

AMICALE DU RESEAU C. N. D. CASTILLE

-o-o-o-o-o-o-o-

Projet de modification de l'art. 4 des statuts :

IMPORTANT



Art. 4 actuel

Modification proposée

Composition, cotisations. L'association admet comme membres :

- a) Les anciens agents du Réseau C.N.D. Castille;
- b) Les veuves et les orphelins des agents décédés et disparus;
- c) Les épouses et les enfants des agents survivants.

L'association comprend :

- a) Des membres adhérents;
- b) Des membres de droit qui sont les anciens déportés, les veuves et les orphelins des agents décédés ou disparus du Réseau C.N.D. Castille.

L'association peut, en outre, décerner le titre de "Membre bienfaiteur" à toute personne étrangère au Réseau qui se sera signalée par une aide morale ou matérielle importante qu'elle aura apportée à l'Amicale. Les membres bienfaiteurs n'auront pas droit de vote dans les délibérations des Assemblées de l'association.

Le montant des cotisations est fixé par le Bureau de l'association dans le règlement intérieur.

Ajouter :

d) Les descendants au-delà du premier degré et les collatéraux des anciens agents du Réseau, par décision du Comité Directeur statuant sur demande des intéressés.

Le reste sans changement

Je ne puis être d'accord sur ce point !
les descendants au-delà du 1er degré, oui mais pas les collatéraux
Si on ne finirait pas avoir les carrières de nos anciens mais tenant à garder 57 anciens
Henry
28/04/98

Com. M. Chaviez -

De surcroît je peux vous affirmer que mes propres fils ont eu tous les honneurs de la Résistance et qu'ils n'adhérent pas à votre Association - leur excuse est finie -

Vous m'avez aussi demandé quelles étaient mes motivations : Calixte. Mon père Eugène Feuillet a été tué par les Boches le 30 octobre 45 et il est enterré à Sarcus sur les bords de la Seine. Notre pays était envahi par les mêmes Boches

de la Seine sur les bords

DE LA MARINE

DE M. T. B.: sous les ordres du vaisseau-école, n'a pas hésité de l'entrée en service des vedettes, jusqu'aux côtes de Bretagne. Les résultats obtenus sont dus tant au courage des équipages em- ployés à cette flottille d'entraînement et des plus efficaces que de la flottille a effectué 451 opérations de guerre; a livré 7.300 tonnes.

Il a obtenu l'attribution de la croix de la Légion d'honneur avec palme au lieutenant de

10. Lieutenant de vaisseau, officier d'une très grande valeur, a participé à de nombreuses opérations au-dessus du territoire ennemi. Le 21 février, a participé à la destruction de Dolcéagna détendu par le 30 mars, a réussi à faire sauter les munitions de Borgo-Car- rière en 86 heures, au-dessus

11. Lieutenant de vaisseau, officier d'un grand courage et de sang-froid. Le 2 avril, a détruit un dépôt de munitions de l'Atlantique, le 15 mai, a été désarmé au-dessus de la mer et s'est posé en campagne derrière les lignes. Le 17 mai, a été durement touché

à la suite d'une épreuve, un grand sang-froid et un complet mépris du danger.

FEUILLET (Jacques), O. R. I. C. de 2^e classe (D. G. E. R.): officier d'un important réseau de renseignements chargé de la réorganisation du sous-réseau de la région Bordeaux-Sud-Ouest. A fait preuve dans l'accomplissement de cette mission des plus hautes qualités de chef et d'organisateur, rendant au commandement des services précieux par la rapidité avec laquelle il a mené son action. A mérité l'admiration de ses chefs et de ses subordonnés tant par sa modestie que par son allant et son courage. Malgré la tâche délicate que constituait pour lui la direction de son sous-réseau, n'a pas hésité, en novembre 1943, quand sa centrale était en danger, à venir se mettre à la disposition de ses chefs, courant ainsi les plus grands risques. A continué à servir jusqu'au bout, sachant par avance que la partie était perdue pour lui. Arrêté par la Gestapo, le 15 novembre 1943, martyrisé et déporté en Allemagne. Officier de haute valeur morale à donner en exemple.

BELLET (Gaston), maître principal, pilote de la 1^{re} F. C.: sous-officier, pilote de très grande classe. A fait preuve de qualités exceptionnelles de chef de patrouille et d'exécutant. A participé à de nombreuses missions de mitraillage du trafic ennemi, attaquant des convois sur route et des voies ferrées malgré une D. C. A. souvent très intense. A effectué, depuis sa dernière citation, 21 missions de guerre au-dessus du territoire ennemi en 51 h. 20 de vol.

MAULANDI, premier maître pilote de la 1^{re} F. C.: sous-officier, pilote de chasse courageux, réfléchi et sûr, a participé, dans des conditions parfois très dures, aux opérations de mitraillage et de bombardements qui ont abouti à la suppression de la poche de Royan. En Allemagne et en Autriche, a pris